

**LES DYNAMIQUES DE CULTURE IMMATÉRIELLE DANS LE  
CONTEXTE DES CHANGEMENTS SOCIAUX AU BURKINA FASO.**  
*DYNAMICS OF INTANGIBLE CULTURE IN THE CONTEXT OF  
SOCIAL CHANGES IN BURKINA FASO*  
*DINÂMICAS DE CULTURA IMATERIAL NO CONTEXTO DE  
MUDANÇAS SOCIAIS EM BURKINA FASO*

*Ludovic Ouhonyioué Kibora<sup>1</sup>*

**Résumé:** Depuis la période coloniale les populations africaines subissent, de façon pernicieuse, toutes sortes d'agressions culturelles. Cette aliénation culturelle a été judicieusement dénoncée par de grands penseurs et chercheurs africains. Elle est à la base du sous-développement qui caractérise les pays d'Afrique situés au sud du Sahara. La Convention de 2003 sur le Patrimoine Culturel Immatériel, adoptée par L'Unesco, pourra être une occasion de mettre à jour des éléments culturels en provenance de pays comme le Burkina Faso. En effet, ce pays a d'innombrables manifestations culturelles de portée internationale, un grand nombre d'acteurs des domaines des arts et de la culture affirment que, en plus du pétrole, le pays peut compter sur ses produits culturels pour atteindre un véritable développement socio-économique. Cet essai a pour but, à travers quelques exemples, présenter l'évolution de la pratique de la sauvegarde des cultures immatérielles au sein des communautés au Burkina Faso dans un contexte de transformation sociale.

**Mots clés:** Afrique. Burkina Faso. Culture. Patrimoine culturel immatériel. Changement social.

**Abstract:** Since the colonial period, African populations have been victims, in a pernicious way, of all kinds of cultural aggression. This cultural alienation has been expertly denounced by African important thinkers and researchers. It is in the origins of the typical underdevelopment experienced by African countries at South Sahara. The adoption by the 2003 UNESCO Convention on Intangible Cultural Heritage can be an opportunity to upgrade the cultural elements of countries such as Burkina Faso. As a matter of fact, this country presents an

---

<sup>1</sup> Chefe do Departamento de Sócio-economia e Antropologia do Desenvolvimento, Centre national de la recherche scientifique et technologique (CNRST), Ouagadougou, Burkina Faso.

important number of cultural manifestations of international range and many are the actors in the field of arts and culture who believe that even without the oil, the country can count on its cultural products to initiate positive social and economic development. By offering some examples, this article aims to present in a context of social change the evolution of the Burkina Faso's communities preserving practice of intangible cultural.

**Keywords:** Africa. Burkina Faso. Culture. Intangible cultural heritage. Social change.

**Resumo:** Desde o período colonial que as populações africanas sofrem, de maneira perniciosa, toda sorte de agressões culturais. Essa alienação cultural foi sabiamente denunciada por grandes pensadores e pesquisadores africanos. Ela está na base do sub-desenvolvimento que caracteriza os países da África ao sul do Saara. A adoção pela UNESCO da Convenção de 2003 sobre o Patrimônio Cultural Imaterial poderá ser uma ocasião para revalorizar os elementos culturais de países como Burkina Faso. De fato, este país apresenta inúmeras manifestações culturais de envergadura internacional e numerosos são os atores dos domínios das artes e da cultura que defendem que, a despeito do petróleo, o país pode contar com seus produtos culturais para chegar a um verdadeiro desenvolvimento sócio-econômico. Esse artigo visa, através de alguns exemplos, apresentar a evolução da prática de salvaguarda de culturas imateriais no interior de comunidades burkinabe em um contexto de transformação social.

**Palavras-chave:** África. Burkina Faso. Patrimônio cultural imaterial. Mudanças sociais.

## INTRODUCTION

Depuis la période coloniale, les populations africaines subissent de façon pernicieuse, une sorte d'agression culturelle. En effet, l'époque coloniale a consisté non seulement à l'exploitation des ressources naturelles, mais aussi à la transformation de l'homme africain. L'exportation des éléments culturels de la puissance coloniale vers les pays africains visait entre autre à façonner la conscience des bénéficiaires afin de renforcer leur dépendance vis-à-vis de l'extérieur. Cette aliénation culturelle a été savamment dénoncée par de grands penseurs comme Cheikh Anta Diop (1981), Aimé Césaire (1955.) Frantz Fanon (1952), pour ne citer que ceux-là. Décivant l'exemple tanzanien Matteredu B écrit ceci :

Trois phénomènes culturels se sont produits au cours de la période coloniale. Le premier a été l'étouffement de la culture traditionnelle. L'église, l'école et l'hôpital furent les instruments de cette opération, dont le but était d'évincer la culture autochtone, jugée « primitive ». La population fut donc contrainte d'observer la tradition en secret ou bien de l'abandonner. Ceux qui fréquentaient l'école apprirent à cuire de la pâtisserie et à faire du pain, à danser à l'europpéenne, et on leur enseigna le christianisme en même temps qu'on leur faisait lire Shakespeare, ce qui eut pour effet de les couper totalement de leur société. Une fois leur éducation terminée, ils allaient travailler dans des centres de mission ou à la ville, pour devenir des Wazmugu Weusi, des Européens noirs (MATTERU B ; 1986, p. 80-81).

La période postcoloniale a mis face à ses responsabilités, une élite africaine souvent démunie qui, compte tenu des multiples priorités auxquelles elle devrait s'attaquer, n'a pas toujours pu être sur tous les fronts. Assez souvent, elle a joué le jeu de l'ex-puissance coloniale en perpétuant de façon consciente où non des pratiques et attitudes qui visent à promouvoir ces cultures imposées. Ainsi, l'adoption de nouveaux modes de vie par les populations, s'est le plus souvent faite au détriment du riche patrimoine culturel matériel et immatériel de leur milieu de vie, transmis de génération en génération. Pourtant, s'il y a une richesse qui est la mieux partagée c'est bien la culture. Comme l'a su bien dire feu le professeur Ki-Zerbo : "Il y a dans les cultures une vertu vitale qui fait que, même mille ans après, on peut retrouver des éléments encore exploitables pour la vie des individus et des collectivités" (KI-ZERBO; 2003, p. 152)

Au Burkina Faso, pays ayant développé de nombreuses manifestations culturelles d'envergures internationales (SIAO, FESPACO, FITMO, FITD, etc.)<sup>2</sup>, nombreux sont les acteurs du domaine des arts et de la culture qui estiment qu'à défaut de pétrole, le pays peut compter sur ses produits culturels pour amorcer un véritable développement socio-économique. Le patrimoine culturel immatériel qui est célébré à travers ces différents cadres d'expressions culturelles, est d'une diversité importante et montre que les traditions locales ne sont pas statiques et peuvent être difficilement confinés dans des lieux géographiques sans possibilité de relation avec l'extérieur. R. Jaulin dans ce sens affirme

---

<sup>2</sup> FESPACO : Festival Panafricain du Cinéma et de la Télévision de Ouagadougou ; SIAO : Salon International de L'Artisanat de Ouagadougou ; FITMO : Festival International de Théâtre et de Marionnettes de Ouagadougou ; FITD : Festival International de Théâtre pour le Développement ;

que les expressions diverses d'une culture sont des univers et qu'aucun ne se suffit à lui-même, chacun s'associe et parfois s'inclut en d'autres, tout comme il se subdivise en un grand nombre, lors même qu'il ne serait constitué que d'une personne : n'est ni figé ni élémentaire (JAULIN, 1993, p.122).

Certes les mutations sociales rendent désuètes des pratiques culturelles jadis vivantes, mais le plus souvent, les communautés développent des initiatives pour adapter certaines pratiques culturelles au nouveau monde. De telles attitudes prouvent un certain attachement des communautés à la culture héritée de leurs ancêtres qui constitue pour elles un repère d'assurance identitaire. L'UNESCO en adoptant en 2003 la convention (UNESCO, 2001) sur le patrimoine culturel immatériel a ouvert une voie de reconnaissance à l'endroit de tout un continent qui au quotidien célèbre cela depuis très longtemps.

Dans cet article, nous allons à travers quelques exemples, nous intéresser à l'évolution des cultures immatérielles au sein des communautés burkinabè dans un contexte de mutation sociale. Il s'agit d'une réflexion menée à partir de recherches documentaires et de données empiriques notées au cours de nos différentes recherches anthropologiques sur des sociétés Burkinabè. Nous verrons ainsi comment une certaine dynamique est entretenue par ces communautés pour la survie de leur patrimoine culturel immatériel et son intégration dans le développement actuelle au Burkina Faso. Etant entendu que.

la vitalité des organisations humaines ne réside pas dans l'économie mais dans leurs créativité. Le sous-développement apparaît comme une forme et une conséquence du processus de déculturation. Tant qu'il y a une homogénéité entre la tradition et la modernité, il n'y a pas de déculturation. (LATOUCHE, 1989, p. 48).

Auparavant, nous allons situer le concept de culture immatériel telle que défini par l'UNESCO, et examiner les voies de reconnaissance offerte par la convention adoptée à cet effet.

## **QU'EST-CE QUE LE PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL ?**

Le Burkina Faso est un pays Sahélien de l'Afrique de l'ouest très enclavé. Les 14 017 126 habitants du pays (INSD, 2008) se répartissent au sein d'une soixantaine de groupes linguistiques (KEDREBEOGO, 1995). Ces différentes populations du Burkina Faso développent dans leur vie quotidienne de nombreuses cultures immatérielles, fondement même de leur organisation sociale voire de leur cosmogonie. Dans la plupart des sociétés, ce sont ces éléments culturels qui sont les à la base du système

éducatif local. Héritages communs des ancêtres, ils servent à constituer l'homme selon les perceptions de la société.

Dans de nombreuses sociétés, les rites de passage sont des événements importants sur le plan éducatif et physiologique. Il y a des périodes où celui qui reçoit l'initiation est placé sous la tutelle d'un ou plusieurs anciens pour subir une prélation spéciale (MATTERU B., 1986, p. 73).

Ainsi, les différents rites de passage qui rythment le cours de la vie d'un individu et de sa communauté sur terre, sont autant d'expressions culturelles immatérielles que côtoient bien d'autres éléments non physiques. Tout se passe comme si la célébration des cultures immatérielles par ces sociétés est inhérente au fonctionnement quotidien de la société elle-même. C'est pourquoi en décidant de consacrer une convention particulière au patrimoine culturel immatériel, l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (l'UNESCO) offre une occasion importante aux communautés burkinabè de faire connaître et de partager les savoirs et savoir-faire locaux sur le plan international. En effet, cette convention se présente comme une sorte de piédestal qui permet une plus grande visibilité voire une considération méritée à des expressions culturelles qui souvent naissent, grandissent et meurt, loin du regard d'une partie importante de l'humanité. En rappel, c'est la Conférence Général l'organe suprême de décision de l'UNESCO, qui réunie à Paris du 29 septembre au 17 octobre 2003, en sa 32<sup>ème</sup> session, a adopté la convention sur le Patrimoine Culture Immatériel. Bien avant cette date, la convention connue pour accorder une reconnaissance aux différentes cultures du monde, était celle concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel de 1972. Celle-ci avait été ratifiée par le Burkina Faso en avril 1987. Soulignons en passant que «Les ruines de Loropeni» est le premier site burkinabè à être inscrit sur la liste de ce patrimoine mondial en juillet 2009.

En réalité, ce qui a motivé l'adoption d'une convention spécifique sur le patrimoine immatériel, c'est que dans le cadre de la convention sur le patrimoine mondial, le volet immatériel était à l'étroit et les sites et autres lieux physique étaient plus en vue. En reconnaissant à travers une convention le riche patrimoine immatériel dont regorgent nos communautés c'est une occasion intéressante offerte aux populations pour se convaincre de ce que certaines manifestations, certaines attitudes et comportements, bref des produits de leur culture peuvent avoir une valeur internationale. Ce qui pourrait les encourager à les préserver, à les perpétuer. Cette reconnaissance nouvelle source de considérations diverses pourrait, en apportant de la vitalité à ces éléments culturels, revigorer la société elle-même dans sa vie

quotidienne. Certes, même parmi des spécialistes des questions culturelles, la connaissance des différences fondamentales entre ces deux conventions n'est pas très nette. Cela est sans doute dû au fait que la convention sur le patrimoine immatériel est récente et que l'immatériel est considéré comme une partie du patrimoine culturel des communautés tout court. Dans sa définition du patrimoine culturelle immatérielle, l'UNESCO écrit ceci :

On entend par "patrimoine culturel immatériel" les pratiques, représentations, expressions, connaissances et savoir-faire - ainsi que les instruments, objets, artefacts et espaces culturels qui leur sont associés - que les communautés, les groupes et, le cas échéant, les individus reconnaissent comme faisant partie de leur patrimoine culturel. Ce patrimoine culturel immatériel, transmis de génération en génération, est recréé en permanence par les communautés et groupes en fonction de leur milieu, de leur interaction avec la nature et de leur histoire, et leur procure un sentiment d'identité et de continuité, contribuant ainsi à promouvoir le respect de la diversité culturelle et la créativité humaine. Aux fins de la présente Convention, seul sera pris en considération le patrimoine culturel immatériel conforme aux instruments internationaux existants relatifs aux droits de l'homme, ainsi qu'à l'exigence du respect mutuel entre communautés, groupes et individus, et d'un développement durable. (UNESCO, 2011, p. 5).

Cette définition en ratissant large donne beaucoup de latitudes aux communautés et aux pays de proposer l'inscription de nombreux éléments de leurs productions culturelles sur les différentes listes du patrimoine culturel immatériel. Elle insiste sur le savoir-faire local, la transmission intergénérationnelle et la recréation en permanence par les communautés. Il ne s'agit donc pas d'éléments hérités des ancêtres et conservés tels quels, mais de produits vivants que les communautés exploitent et réadaptent au gré de l'évolution selon leurs besoins. Ce qui prouve qu'ils présentent un certain intérêt pour eux. Cela ne peut être compris que du point de vue de la communauté elle-même. Parlant des traditions orales Kientz disait avec raison :

là où la tradition orale demeure vivante, il est possible d'établir avec elle des rapports plus délectables que ne l'autorise la fréquentation des fossiles et des squelettes. Encore faut-il rejoindre pareille tradition dans la langue qui est la sienne, sans oublier qu'elle est don et non objet de capture (KIENTZ, 1987, p. 349).

Par ailleurs, la suite de la définition précise que

Le “patrimoine culturel immatériel”, tel qu’il est défini au paragraphe 1 ci-dessus, se manifeste notamment dans les domaines suivants : (a) les traditions et expressions orales, y compris la langue comme vecteur du patrimoine culturel immatériel ; (b) les arts du spectacle ; (c) les pratiques sociales, rituels et événements festifs ; (d) les connaissances et pratiques concernant la nature et l’univers ; (e) les savoir-faire liés à l’artisanat traditionnel (UNESCO, 2011, p. 5).

Au regard de cet éventail de pratiques, et de ce que l’on constate sur le territoire burkinabè en matière de célébration de ces arts et rituels, on peut dire qu’il y a comme une adéquation entre les attitudes et perceptions des communautés et la définition de l’organisation internationale pour la culture

On constate par exemple comme nous le disions plus haut, que le Burkina Faso qui a ratifié la convention sur le patrimoine culturel immatériel le 21/ 07/ 2006 organise de façon périodique des manifestations culturelles d’envergure internationale qui sont de véritables podiums de promotion nationale du patrimoine culturel immatériel. Par exemple, le Salon international de l’artisanat de Ouagadougou (SIAO) expose tous les deux ans le savoir-faire de l’artisanat traditionnel. Dans le même sens, la Semaine Nationale de la Culture (SNC) qui célèbre, danses, musiques, et autres arts du spectacle des communautés du Burkina Faso, donne à voir l’immensité des disponibilités en matière de culture immatérielle. Pendant ces deux manifestations biennales qui se déroulent depuis plus de 20 ans, les produits qui sont offerts au public, sont loin d’être une pale copie de leurs expressions originelles. Elles sont plutôt le fruit d’une ingéniosité qui tient compte du contexte d’évolution social dans tous ses aspects. Or, ce qui est intéressant dans la définition de l’UNESCO, c’est le fait qu’elle ne célèbre pas les reliques, mais met plutôt l’accent sur la possibilité qu’ont les communautés et les individus à recréer toujours ces éléments culturels immatériels et à les réadapter à leur environnement socioculturel et historique. Au Burkina Faso, nombreuses sont les expressions de la culture immatérielle qui sont dans cette dynamique. On constate de plus un réflexe au sein des communautés qui tend vers la réhabilitation des cultures immatérielles héritées des ancêtres comme source de réconfort moral. Comme le disait Elungu :

Face aux bouleversements du monde noir actuel, dus principalement à la dynamique économique du travail productif organisé, à l’urbanisation croissante et à l’étatisation progressive de la société, nombreux sont les Africains qui, effrayés, désespérés, se retournent vers le passé, vers ce qui serait l’héritage spirituel spécifique de leur tradition (ELUNGU, 1986, p. 28).

Les podiums des manifestations que nous évoquions plus haut ne sont que des cadres qui donnent à voir un échantillon de ce qui a cours au sein des communautés.

Celles-ci parviennent à maintenir certaines traditions dans le contexte actuel de l'évolution du pays, à les transmettre aux nouvelles g6n6rations qui s'en approprient.

## **COMMENT LES COMMUNAUTÉS RAVIVENT CERTAINES CULTURES IMMATÉRIELLES**

Dans de nombreux villages du Burkina Faso, les soir6es de contes au coin du feu, sont de plus en plus rares, voire inexistantes. Pourtant, parmi les genres de l'oralit6, le conte est l'un des plus populaires, parce que les conditions de sa d6livrance, n6cessitent la participation d'un public assez nombreux. En outre, en tant que genre ludique et didactique, le conte au sein de ces communaut6s burkinab6 sert aussi bien à 6gayer les soir6es apr6s des journ6es de durs labeurs, qu'à 6duquer les plus jeunes, à former les hommes et les femmes de demain. A travers la morale, les le6ons et la trame du r6cit, le conteur dit ce qui est bon pour l'individu afin qu'il soit un 6tre social bon et vertueux à l'image de ce qui est pr6vu par le groupe. Il sert de ce fait à forger son identit6. Ce n'est cependant pas parce que les veill6es de conte se rar6fient au village que les communaut6s ont abandonn6 cette pratique. De nos jours, on constate qu'aux cot6s des anciens conteurs, de jeunes virtuoses du r6cit sont n6es au sein de certaines communaut6s. Ils ne se contentent plus de l'enclos familial pour d6clamer leur r6cit, mais d'une place villageoise plus grande, o6 des espaces o6 le public int6ress6 est oblig6 de d6bourser de l'argent pour 6tre de la partie. Dans certains cas les soir6es de conte quittent les cases du village pour se retrouver dans des lieux modernes de spectacle ou le d6cor aussi bien que la diction m6le tradition et modernit6. Aux r6alit6s propres à la tradition de la communaut6, sont ajout6 des faits li6s à l'environnement actuel dans lequel elle 6volue. Ainsi, le r6cit du li6vre et de l'hy6ne, tout en conservant son fond identitaire, ne se passera plus uniquement sous le baobab, mais empruntera les all6es de la ville, les rues famili6res à ceux qui l'6coutent. Les proc6s de production des contes des terroirs, des r6cits 6piques, etc. sont ainsi dynamis6s tout en conservant ce qui fait son appartenance à la communaut6 du conteur et des participants. Cette vivacit6 de la pratique de diction du conte dans de nombreuses communaut6s burkinab6, a inspir6 un enfant du pays, (Hasan Kouyat6) qui a initi6 depuis quelques ann6es, un festival de conte d6nomm6 *Yeleen* (la lumi6re en langue Dioula, bambara). Ce festival qui accueille chaque ann6e plus de 100 artistes de tous les continents et touche, en moyenne, 15 000 spectateurs, bien que n'6tant pas une 6manation directe des communaut6s r6sidentes, rencontre leur adh6sion, parce



qu'il coïncide avec leur désir de célébrer une culture immatérielle qu'elles ont en partage.

A travers le festival *Yeelen* qui consiste à organiser de façon périodique des soirées de contes dans des lieux de la ville, ce descendant des « maitres de la parole » amène sa communauté à se réapproprier une pratique qui était en passe de perdre ses lustres d'antan. Son site internet précise ceci :

Le festival *Yeelen* est né et a grandi sur la terre du Burkina Faso, le pays des hommes intègres. *Yeelen* est une utopie artistique et culturelle, celle de créer un échange, une rencontre autour du conte et de l'art de la parole entre l'Afrique et le monde. Au fil des ans, ce rêve fou est devenu réalité, *Yeelen* s'est enraciné et s'est développé au point de donner naissance à la Maison de la Parole de Bobo Dioulasso qui œuvre au rayonnement et à la sauvegarde du conte et du patrimoine oral en Afrique occidentale. *Yeelen* est devenu aujourd'hui un carrefour important du conte et de l'oralité en Afrique et dans le monde. Brassage artistique et culturel intense pour les stagiaires et les festivaliers mêlant les pratiques artistiques aux échanges fraternels. (La maison de la Parole ; 2011, p. 1).

Cet exemple introductif sur le conte, montre comment une culture immatérielle très présente au sein des communautés est perpétuée en essayant de le réadapter aux mutations sociales actuelles. Ces communautés y adhèrent parce qu'elles s'y retrouvent. Certes, il y a des cas où la manifestation est délocalisée de son contexte géographique et perd ainsi son âme, mais la plupart du temps, c'est dans l'environnement de vie de la communauté qu'elle se développe, s'améliore et se réadapte autrement. Ce qui nous ramène à l'idée, que dans nos sociétés dites rationnelles, aucune institution, aucune règle sociale n'est élaborée dans une vision négative. La société ne suscite que ce qui peut la remplacer et la pérenniser. Si nous prenons l'exemple sur une règle sociale comme la prohibition de l'inceste qui est partagée par toutes les sociétés humaines nous pouvons concevoir avec Claude Lévi-Strauss que:

La prohibition de l'inceste est moins une règle qui interdit d'épouser sœur, mère ou fille, qu'une règle qui oblige à donner mère, sœur ou fille à autrui. C'est la règle du don par excellence. Et c'est bien cet aspect trop souvent méconnu, qui permet de comprendre son caractère. Toutes les erreurs de la prohibition de l'inceste proviennent d'une tendance à voir dans le mariage un processus discontinu qui tire de lui - même, dans chaque cas individuel ses propres limites et ses possibilités (LÉVI-STRAUSS, 1958, p. 552).

Pour revenir aux cultures immatérielles, soulignons qu'il existent de nombreuses règles et institutions dans ce domaines, qui continuent à l'image des

soirées de diction du conte, d'avoir une grande considération au sein des communautés burkinabè. C'est le cas de la Kadiko chez les kasena.

Chez les Kasena du Burkina Faso et du nord Ghana, les rites funéraires sont des occasions qui mettent en avant la fonction de *Kadiko*, femme régulatrice de tensions (Kibora; 2010). Cette pratique est à même de contredire toutes les idées reçues sur le rôle et la place de la femme africaine dans une société fortement masculinisée. Ce terme difficilement traductible de *Kadiko*, désigne une fonction sociale jouée par une femme pendant certains rituels mais aussi au quotidien après. Il peut s'agir d'une divorcée, ou d'une veuve qui revient exercer cette charge dans son propre patrilignage. Il peut aussi s'agir d'une femme qui, bien que demeurant toujours mariée ailleurs, qui est désignée pour l'exercer cette fonction au sein de son propre lignage. Il ne s'agit pas d'une fonction banale de ménagère, pendant les rites funéraires et autres, car elle investit la femme d'une certaine autorité à tel point que "sa bouche est crainte" par les Kasena. Cela signifie toute invocation faite par cette femme, toute parole (bonne ou mauvaise) prononcée par elle après avoir rincé sa bouche et craché à trois reprises, est suivie d'effet. C'est pourquoi, elle peut facilement intervenir pour mettre fin à une dispute, un conflit entre deux personnes, deux groupes, etc. Pendant le déroulement des rites funéraires, contrairement aux autres femmes la Kadiko, peut aussi bien évoluer dans l'espace réservé aux femmes, qu'à celui réservé aux hommes. Lors du décès d'une femme, elle s'occupe de préparer le corps et est la seule femme habilitée à s'approcher de la tombe. Cette fonction de *kadiko* n'est toutefois pas particulière aux funérailles, c'est comme une sorte d'institution communautaire qui permet de réguler les tensions sociales. Tout ce qui aurait fait qu'une femme soit rejetée, ailleurs (veuvage, divorce, fille-mère) est revalorisé à travers ce statut. Libersky précise :

Toute fille du lignage, une fois mariée, peut accéder à la charge de *kadiko* dans son patrilignage. Les Kasena semblent toutefois préférer conférer cette charge aux filles du lignage qui, veuves ou divorcées, sont revenues définitivement auprès de leur paternel. La *kadiko* intervient dans grand nombre des événements majeurs de la vie rituelle de son lignage ; c'est à elle, notamment, que revient de dévoiler publiquement la première grossesse des femmes des membres du lignage et, le cas échéant, d'effectuer certains rites de protection pour le nouveau-né. Mais son rôle le plus important, elle le tiendra lors des funérailles de l'un des membres de son patrilignage (LIBERSKY, op. cit., p. 133).

La culture de *Kadiko*, constitue pour de nombreuses communautés Kasena un véritable mécanisme de résolution de crise sociale. La pratique continue d'être valorisée de nos jours.

Les Bobo, un groupe ethnique de l'ouest du Burkina Faso, que l'on retrouve aussi au Mali, valorisent depuis très longtemps une culture immatérielle appelée : *djonmênê*. A l'image des carnivals des grandes civilisations du monde, la manifestation se déroule pendant une semaine et mobilise toute la communauté et celles voisines qui viennent communier.

En vérité, le Djonmênê, est un rituel de la communauté Zara, groupe mandé, arrivé dans la région de Bobo Dioulasso au Burkina Faso, vers le XIII<sup>e</sup> siècle (SANOU, sd, p. 1) au cours de son évolution, cette communauté embrassera aussi bien la culture Bobo des autochtones, que celle des commerçant Dioula venu du nord de la Côte d'Ivoire. Tout dans les expressions culturelles de cette communauté Zara de la ville de Bobo Dioulasso reflète cette double appartenance culturelle. En tant que pratique culturelle immatérielle, le djonmêlê (ou zonmêlê) est riche en expression d'éléments identitaires. Sanou Alain, qui a produit un document inédit sur les chansons de cette manifestation précise :

Zonmêlê est le premier mois du calendrier zara qui compte douze mois lunaire. L'apparition de la nouvelle lune déclenche une manifestation qui rassemble les jeunes filles en âge de se marier appelée zonmêlê nimi "danser le zonmêlê". Lorsqu'elles dansent les filles exécutent des chansons auxquelles on donne le nom de zonmêlê nimi trà "les chanson de danse de zonmêlê". La manifestation dure sept jours durant lesquels les filles Zara dansent tous les soirs au village (SANOU, sd, p. 1).

Cette manifestation culturelle est jalonnées de plusieurs éléments aux signifiants profonds. Les danses qui ont lieu tous les soirs pendant sept jours sont accompagnées de chansons aux paroles très expressives. La transmission générationnelle se retrouve dans chacun des éléments. Ainsi les parures utilisées par les jeunes filles sont constituées de choses traditionnelles transmises de mère à fille auxquels s'ajoute des élément très actuels qui peuvent aller des guirlandes brillantes dont on décore les maisons et les sapins en période de Noël, à tout autre objets hétéroclites, pourvu que ça fasse original et beau.

Pour une fille Zara, la parure de la fête doit avoir un éclat particulier(...) A cette parure traditionnelle, les filles sont libres d'ajouter les éléments esthétiques féminins qui marquent leur époque : chaussures, pendentif, bracelet... (Sanou, ; op cit., p.. 3).

Ce rite de passage célébré de façon populaire dans toute la ville est une culture immatérielle qui permet a cette communauté Zara de marquer son identité au sein de la population. Elle est de ce fait bien entretenue. Le *Zonmêlê* est un espace de liberté pour la jeune fille qui avant le mariage, exprime ses souhaits et attentes pour son

prochain mariage. Au-delà de l'expressivité des chansons, il y a la chorégraphie de la danse qui est tout aussi particulière. Cette danse se déroule tantôt en mouvement circulaire sur une place ou en procession entre les maisons du quartier traditionnel.

La danse est l'une des cultures immatérielles les plus répandues au Burkina Faso. Avec la possibilité qu'ont les communautés de s'exporter sur les scènes nationales et internationales, les pas des danses et l'accompagnement musicale transmis de génération en génération, sont entretenus et transformés en tenant compte du contexte actuel. La communauté moaaga de tibin (un petit village du centre du Burkina) a su perpétuer son *Warba* (danse traditionnelle moaaga) très particulier de sorte que de nos jours, elle est imitée par de nombreuses autres troupes de villes et village voisins. Née dans la cour royale, la troupe *Warba de Tibin* a toujours initié de jeunes danseurs et instrumentistes. Sa philosophie initiale qui est d'apporter partout la joie lorsqu'on lui fait appel, est toujours maintenue de sorte qu'elle ne fixe pas de tarif à l'avance pour ses prestations lors des funérailles et autres manifestations, même en dehors du cadre communautaire.

L'originalité de cette danse réside dans la capacité des danseurs à faire tourner leur accoutrement tels des queues de paon au rythme des tambours et d'un cor dont ils savent décoder les messages ésotériques. La sortie et le retour de la troupe au bercail sont ponctués de rites religieux qui sont des faits identitaires propres à la communauté. La troupe *Warba de Tibin* fait la fierté de toute une communauté, dont les membres sont toujours prêts à démontrer la particularité de leur danse par rapport aux nombreuses imitations qui ont cours actuellement. Leur crainte est de voir disparaître cette culture immatérielle dans un monde de compétition où les préoccupations des jeunes gens sont souvent ailleurs. Même si la troupe met un accent particulier sur la transmission intergénérationnelle en initiant de très jeunes garçons, il n'en demeure pas moins que les vieilles personnes qui maîtrisent toute la philosophie de cette culture immatérielle sont de plus en plus rares. Toutefois, les sorties fréquentes de la troupe traditionnelle de Tibin hors du cadre villageois est un élément encourageant pour les membres de la communauté qui comprennent l'importance de la perpétuation de cette culture. De nos jours, l'accoutrement des danseurs en plus de l'habillement traditionnel fait de cordes, de fibres, voire de cornes d'animaux, etc. fait appel à des éléments culturels externes. Ainsi on peut trouver sur la coiffure des morceaux de miroirs ou une croix chrétienne. Des éléments de la religion traditionnelle côtoient ceux de la religion moderne embrassée par les danseurs. Le *Warba de Tibin* de même que le *Djongo* des communautés Kasena Nahouri (sud-est du Burkina) sont des danses qui font sur le plan national la renommée des communautés auxquelles elles appartiennent. Elles sont souvent sollicitées pour agrémenter des manifestations

populaires par des membres d'autres communautés lors de cérémonies publiques ou privé et intègrent dans leurs expressions actuelles des éléments qui ne leurs font pas perdre leurs expressions identitaires. Ces ajouts concernent aussi bien les nouveaux pas de danse que l'accoutrement des danseurs qui intègrent des éléments modernes qui améliorent forcément les prestations. Le plus souvent, sur une scène donnée, la transmission intergénérationnelle se constate par la présence des enfants, auprès des grandes personnes. Les publics sont souvent impressionnés lors des prestations de certaines troupes issues des communautés villageoises à l'occasion de rencontres chorégraphiques et musicales, par cette grande capacité de récréation qu'elles ont. Dans le style et le contenu, ces communautés sont les mieux placées pour savoir ce qu'il est possible de changer et de faire évoluer dans ces éléments culturels immatériels sans trahir le fond identitaire qui est le leur. De nos jours, il y a pas que des danses facilement exportables qui sont revitalisées par certaines communautés du Burkina Faso. Certains rituels populaires sont inscrits dans cette dynamique. Par exemple, A l'est du pays, à Fada N'Gourma, un célèbre « camp d'initiation » qui intervient de façon cyclique tous les neuf (9) ans représente un élément capital pour l'identité des membres de la communauté. Encore de nos jours nombreux sont les jeunes gens qui se bousculent pour s'inscrire à ce rite de passage. L'engouement des membres de la communauté pour cette manifestation est tel que certains élèves du primaire et du secondaire n'hésitent pas à désertter les salles de classe pendant plusieurs semaines, pour cette autre école qui pour eux est fondamentale pour leur évolution harmonieux au sein de la société. Chez les Kasena du Sud-est du Burkina, le rituel du *kayiru*, renforce les liens du mariage et étend véritablement ces liens à d'autres membres des deux lignages. Marqueur de cohésion sociale ce rite continue à être pratiqué au sein de certaines communautés.

Ce rite que les Kasena appréhendent comme ce qui les distingue de toutes les autres ethnies est si fondamentale qu'à la mort d'une femme mariée pour laquelle le *kayiru* n'aurait pas été accompli, il devra être effectué avant que l'on puisse envisager de célébrer les funérailles". Distinct de ce que les ethnologues appellent le "prix de la femme", il met en scène les frères de la femme venant réclamer au lignage du mari leur sœur et qui, en lieu et place de cette dernière devront manger le *kayiru* de leur sœur, sous forme d'une part sacrificielle fournie par le lignage du mari (...) l'un des enjeux du *kayiru* est la transmission du pouvoir de procréation du lignage donneur de la femme au lignage preneur ; tant que ce rite n'est pas effectué ; les enfants que pourrait avoir le couple n'ont de statut ni dans le lignage de leur père ni dans celui de leur mère, tout se passant comme si la transmission n'ayant pas été faite, ils restaient le fruit du lignage donneur (leur maternels leur refuse le statut de "neveu utérin") tout en ne pouvant être reconnus comme enfants "de ce lignage" (LIBERSKI, 1991, p.118 ).

C'est dire donc que le *kayiru* n'est pas cette cérémonie que l'on trouve dans certaines communautés où les sœurs et amies de la femme exigent d'être payées avant de la laisser partir. Ici comme on le voit, la cérémonie se déroule quand la femme a déjà intégré le domicile de son mari comme pour signifier qu'il vient plutôt consacrer l'union, marquer l'accord de la fratrie pour cette union. De ce fait, il est même du souhait, voire de l'intérêt du lignage preneur de femme que les frères de l'épouse viennent réclamer le *kayiru*. Ce rituel insiste sur l'aspect de l'union matrimoniale, qui met en avant l'union entre deux groupes sociaux, l'extension des liens qui unissent deux communautés, au-delà des individus, toutes choses qui contribuent au renforcement de la paix sociale. De nos jours en plus des mets rationnels servis, l'époux des sœurs peut agrémente la réception comme bon lui semble. Cette flexibilité dans l'adaptation des rituels traditionnels au contexte social actuel fait de changement multiformes et de mutations diverses est constatée dans de nombreuses communautés du Burkina Faso. Le retour aux sources ou le désir très marqué de garder leur identités, ont amené de nombreuses communautés à raviver de nombreuses cultures immatérielles. Sous l'appellation de fêtes coutumières, de nombreuses manifestations qui célèbrent l'immatériel, sont améliorées en tenant compte du contexte actuel. Utilisation de carte d'invitation, de la téléphonie mobile pour passer l'information, matériels de sonorisation et de décoration modernes aux côtés d'éléments traditionnels, tout dans la présentation de la manifestation, montre le dynamisme de la culture immatérielle.

En plus de ces quelques cas concernant les cérémonies rituelles, il faut noter que la convention de l'UNESCO sur le patrimoine immatériel accorde une importance particulière aux traditions artisanales. Ce qui est considéré dans ce cas, c'est le savoir-

faire local mis en œuvre dans le processus de production de l'objet artisanal. Ainsi, au Burkina Faso, certaines communautés sont bien connues pour être des détenteurs d'un savoir et d'un savoir-faire artisanal qu'elles transmettent de façon générationnelle. Ainsi, au nord-est du pays on trouve aussi bien des communautés qui excellent dans le travail des métaux (fer, bronze, etc.) que du cuir à tel point que ces produits artisanaux sont ce qui les différencie des autres. Cette production artisanale s'adapte au fil du temps à l'évolution sociale. Concernant le cuir par exemple, la technique de production de sacs pour hommes et montures, sert de nos jours à confectionner des sacs d'ordinateurs portables et autres porte-documents pour une consommation plus moderne. Il en est de même dans le bronze, où les figurines et autres objets reproduits ne sont pas forcément ceux de la culture de la communauté. On pourrait continuer l'énumération et montrer comment ces techniques et savoir-faire locaux, dans tous les domaines de l'artisanat sont encore vivants au sein des communautés burkinabè.

Pendant face aux difficultés de la vie actuelle et aux raccourcis que fournissent l'industrialisation et la globalisation, certaines pratiques sont menacées et d'autres ont même complètement disparu. La transmission n'ayant pas pu se faire. Le manque de motivation et d'engouement face à d'autres priorités de survie auxquelles sont confrontés les individus et la communauté, sont quelques raisons qui jouent contre ces patrimoines immatériels. La sauvegarde (et non la protection) du patrimoine culturel immatériel des communautés, ne bénéficie pas toujours d'un soutien des pouvoirs publics qui devraient accompagner les communautés qui en sont les dépositaires. L'engouement des communautés pour la dynamisation de leur patrimoines culturels immatériels est toute fois galvanisé par les médias audio visuel, qui en montrant ce qui se passe ailleurs amènent les communautés à prendre conscience, de l'importance des éléments culturels de leur environnement et de la nécessité d'entreprendre des actions vigoureuses pour leur survies.

## **CONCLUSION**

En impliquant la recherche de façon active dans le processus d'inscription des ruines de Loropeni, sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, le ministère burkinabè de la culture a démontré que la connexion est indispensable entre le politique et la recherche scientifique pour un véritable développement durable. Les communautés qui côtoyaient ce qui pour eux n'était que tas de pierres désuets, ont un autre regard sur ce patrimoine qui est le leur. De telles initiatives doivent être poursuivies pour permettre un large inventaire du patrimoine culturel immatériel

national afin d'aider les communautés à maintenir encore plus vivants ces éléments culturels immatériels qui marquent leur identité. Dans un contexte de mutation social où la cherté de la vie amène de nombreuses personnes à ne se consacrer qu'à la satisfaction de besoins vitaux, l'entretien de certaines expressions des cultures immatérielles peut paraître superflu. Ainsi, de nombreuses cultures immatérielles des sociétés burkinabè se meurent parce qu'abandonnées par les populations qui ont adopté de nouveaux modes de vie. Le changement des habitudes de consommation des populations entraîne le transfert des priorités de vie vers d'autres éléments, quitte à entraîner une perte d'identité. Les communautés burkinabè qui sont en pleines mutations sociales, ne peuvent échapper aux influences diverses venues d'ailleurs. Cela n'est pas toujours négativement vécu, car dans leurs évolutions, les populations ont une capacité inouïe de se réadapter au nouveau monde. Néanmoins, pour éviter que beaucoup d'éléments marqueurs d'identité ne se perdent, il faut soutenir les communautés dans leur dynamique quotidienne. Assez souvent, malgré leur bonne volonté, les moyens et les idées font défaut. C'est en cela que la convention de l'UNESCO sur le patrimoine culturel peut être considérée comme une occasion qui permette de soutenir les communautés et les Etats pour la sauvegarde de leur culture immatérielle. L'appui technique et financier qui pourra résulter d'une inscription sur les listes du patrimoine culturel immatériel sera important pour ces communautés.

## **BIBLIOGRAPHIE**

Calame-Griaule, G. **Pour une étude ethnolinguistique des littératures orales africaines.**

Langage 18. L'ethnolinguistique. Paris, Didier Larousse, juin 1970, pp. 22-47.

Césaire, A. **Discours sur le colonialisme.** Paris, Présence africaine, 1955.

Diop, C A. **Civilisation et barbarie.** Paris, Présence africaine, 1981.

Elanga Pene Elungu. **Quelques réflexions sur la spécificité des cultures négro-africaines.** In Spécificité et dynamique des cultures négro-africaine. Paris, UNESCO, 1986.

Fanon, F. **Peau noire, masque blanc.** Paris, Seuil, 1952.

Jaulin, R. **L'année chauve. Les chemins du corps.** Paris, éd. A.M. Métailié, 1993.

Kedrebéogo, G. **Language Maintenance and language Shift in Communities of Oral Tradition: The Case of the Sillanko in Burkina Faso.** Ph.D. Dissertation. Department of Linguistics, University of Illinois at Urbana-Champaign (USA), 1995.



Kibora L. **Mécanismes kasena de réconciliation l'exemple de l'alliance matrimoniale et de la femme kadiko**. In: Médiation et gestion des conflits. Fins et moyens pacifiques de sortie de crise, Franckfort, Peter Lang, pp 215-227, 2010.

Ki-ZERBO, J **A quand l'Afrique?** Paris: Édition de l'Aube, 2003.

**Latouche, S. L'Occidentalisation du monde** : Essai sur la signification, la portée et les limites de l'uniformisation planétaire. Paris:La Découverte, 1989.

Lévi-Strauss, Claude. *Anthropologie structurale*. Paris: Plon, 1958.

Liberski, D. **Les Dieux du Territoire. Unité et morcellement de l'espace en pays kasena (Burkina Faso)**, thèse de doctorat, Ecole Pratique des Hautes Etudes, Vème section, Paris, 1991.

Matteru Balissidya M L. **La spécificité des cultures négro-africaines** : l'exemple tanzanien. In: Spécificité et dynamique des cultures négro-africaines, Paris, UNESCO, 1986, p. 56-88

Sanou, A. *La poésie orale* : textes et analyses, doc inédit, s/d.

Site de La maison de la parole.

[http://maisondelaparole.org/joomla/index.php?option=com\\_content&task=view&id=13&Itemid=45](http://maisondelaparole.org/joomla/index.php?option=com_content&task=view&id=13&Itemid=45), consulté le 25/03/11

UNESCO. **Textes fondamentaux de la convention de 2003 pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel**. Paris: Unesco, 2011.